

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Matériaux	Commune de Villeny	Référence : 41_M_01	Date : Mai 2010

## Chaufferie automatique et réseau de chaleur collectif au bois à Villeny (41)



Photo: Vis sans fin pour alimentation chaudière (DREAL)

<b>Historique/Contexte</b>	<p>-Création d'une antenne dans le Loir-et-Cher de la SCIC Bois Bocage Énergie (Orne)</p> <p>-Création d'un réseau de plates-formes de stockage de plaquettes forestières dont une à Villeny : 2,5km du bourg, stockage de 500m<sup>3</sup>, taux d'humidité pour la livraison de 25% après 8 mois de stockage</p>
<b>Calendrier</b>	<p>2004 : examen du potentiel/faisabilité par la commune</p> <p>2010 : réalisation du projet</p>
<b>Territoire</b>	Commune de Villeny
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Villeny
<b>Maître d'oeuvre</b>	CEBI45
<b>Objectifs</b>	<p>Baisse significative des charges de chauffage pour les abonnés et pour le budget de fonctionnement communal avec un temps de retour souhaité sur 7 ans</p> <p>Application du concept de filière courte : maintien de l'emploi local et valorisation de la forêt solognote</p>
<b>Travaux</b>	<p>Réhabilitation d'un local pour le stockage des plaquettes forestières et pour la chaufferie alimentée par une vis sans fin : silo de 54m<sup>3</sup></p> <p>Chaufferie automatique (Hargassner de 150KW) constituée d'une chaudière bois et d'une chaudière GPL</p> <p>Réseau de chaleur de 300 m alimentant 13 bâtiments</p>
<b>Difficultés</b>	Recherche des partenaires financiers (plan de financement).
<b>Sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- auprès des cofinanceurs : sollicitations répétées du maire (depuis le Conseil général du 41 a développé une politique en faveur de la filière bois énergie pour les privés et le secteur public)</li> <li>- auprès des habitants : contacts privilégiés du maire (démarchage en porte à porte).</li> </ul>
<b>Coût de l'opération</b>	287 091 € dont une dépense éligible de 230 571 €
<b>Financeurs</b>	<p>-ADEME : 53 424 €</p> <p>-Réserve parlementaire : 20 000 €</p> <p>-LEADER : 126 814 €</p> <p>-Conseil Général : 29 373 €</p>
<b>Dispositif-cadre</b>	Contrat de pays
<b>Politiques publiques</b>	Valorisation de la biomasse

# le Grenelle Environnement

<b>de référence</b>	
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Consommation de 400MAP (m<sup>3</sup> apparent de plaquettes) par an pour un besoin de 340MWh/an</li> <li>-40% d'économie pour les futurs acheteurs d'énergie</li> <li>-CO<sup>2</sup> évité : 121T/an (environ 400m<sup>3</sup>)</li> <li>100 MAP = 1 hectare de taillis (renouvelable sur 30 ans).</li> </ul>
<b>Singularité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réseau de chaleur en milieu rural avec filière courte et de proximité (2km<sup>5</sup> entre la production de plaquettes et la chaudière)</li> <li>-Chauffage de bâtiments publics et privés</li> <li>- structures collectives mises en œuvre à l'échelle départementale : CUMA bois déchiquetage (machine à plaquettes), SCIC pour la commercialisation : la commune est adhérente de la SCIC, le propriétaire forestier à la CUMA.</li> </ul>
<b>Contacts</b>	Mairie de Villeny (M Blanche, maire) 02.54.98.35.25

<b>Rédacteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50</li> <li>-Valérie, Argy : Directrice du Pays de Grande Sologne 02 54 88 62 62</li> </ul>
-------------------	---